

Comme la demande du Japon en gaz de pétrole liquéfié augmente rapidement et que les trois quarts des gaz consommés sont importés, le gouvernement a établi un programme de stockage de ces gaz en 1981. La JNOC consent aussi des prêts dans le cadre de ce programme, dont l'objectif de 50 jours d'approvisionnement a été atteint en 1988.

Le nouveau Centre de recherche technologique de la JNOC est déterminant pour la société, qui s'est fixé pour objectif d'améliorer ses techniques d'exploration et de production pétrolières au Japon. Grâce à ses programmes de formation, le Centre permet aussi de consolider les relations entre le Japon et les pays en développement producteurs de pétrole.

Pour soutenir ses différentes activités, la JNOC compte sur huit bureaux de représentation installés outre-mer, soit à Londres, à Houston, à Washington, à Lima, à Paris, à Beijing, à Bahreïn et à Jakarta. Elle a aussi neuf bureaux de représentation pour le stockage des réserves nationales aux emplacements où se trouvent les installations de stockage ou à eux où elles sont en construction. L'organigramme de la JNOC se trouve à la figure 25.

Activités

Pour des raisons pratiques, le mandat de la JNOC comporte sept fonctions.

(1) Affectation de fonds à l'exploration

La JNOC affecte des capitaux propres et des prêts non garantis à l'exploration pétrolière effectuée par des entreprises privées japonaises qui exercent leurs activités outre-mer ou au large des côtes du Japon, y compris les activités d'exploration pour le gaz naturel, dans les schistes et les sables bitumineux. Entre 70 et 80 p. 100 du coût des projets est garanti par une entreprise mise conjointement sur pied par la JNOC et le secteur privé japonais.

(2) Garantie des prêts d'exploitation consentis par les banques

Lorsque l'exploration pétrolière a permis de découvrir des réserves et que l'on passe à l'étape de l'exploitation, l'entreprise qui s'occupe du projet emprunte des fonds pour l'exploitation à la Banque Export-Import du Japon et à des banques commerciales japonaises. La JNOC peut garantir entre 60 et 70 p. 100 de ces prêts à l'exploitation.

(3) Études géologiques et géophysiques

À la demande de gouvernements étrangers ou de sociétés pétrolières nationales, la JNOC effectuera gratuitement des études géophysiques et géologiques de surface, des études de sismicité, des forages stratigraphiques ou de la formation technique. Tous les rapports sur les études sont remis au pays hôte.